

POPA CHUBBY. 23 juillet

©PHILIP DUCAP



KO KO MO . 21 juillet

LE CHIEN ROUGE REVIENT
100% ROCK !



KNUCKLE HEAD . 22 juillet

©ALICE GREGOIRE

©CHRISTIAN-BALLARD



CANNET

► JUIN . AOÛT 2022
MAGAZINE MUNICIPAL

Passion n°33

WWW.LECANNETDESMAURES.COM



APPLI VILLE, NEWSLETTER
ET ALERTE SMS



P. 5

P. 5
JEUNESSE ET SPORT

LA CANNETOISE 2022,
RETOUR EN IMAGES



P. 6

P. 6
ÉCONOMIE

BILANS BUDGETS 2021
PRÉVISIONS BUDGETS 2022



P. 13

P. 13
DÉV. DURABLE

LE CANNET CÉLÈBRE
L'ABEILLE

PERSONNES FRAGILES ISOLÉES
INSCRIVEZ-VOUS
AU REGISTRE
D'ALERTE ET DE PROTECTION



LA MAISON DE LA FRATERNITÉ
VOUS ACCOMPAGNE

EN CAS DE SITUATIONS D'URGENCES
(CRISE SANITAIRE, MÉTÉO...)

CONTACT : 04 94 50 08 21 / ccas@lecannetdesmaures.com



P. 16

P. 16
SOLIDARITÉ

INSCRIPTION AU REGISTRE
DES PERSONNES ISOLÉES

► JUIN À AOÛT 2022

Sommaire



LE 24 JUIN 2022
DE 19H À 22H



P. 15



P. 16

MAGAZINE



33

ÉDITÉ PAR :

MAIRIE DU CANNET DES MAURES
83340 LE CANNET DES MAURES

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Jean-Luc LONGOUR
Maire du Cannet des Maures
Vice-Président de la Communauté de
Communes Cœur du Var

COORDINATEURS :

Richard SPINOSA
et Miguel ARANCIBIA

CONCEPTION ET RÉALISATION :

Laura SPITERI
Pôle Communication et Numérique

PHOTOS : MAIRIE, PHILIP DUCAP, ALICE
GREGOIRE, CHRISTIAN BALLARD, SUFYR,
HD MEDIA PROD

IMPRESSION :

Riccobono 83490 Le Muy
Diffusion 3 000 exemplaires

**Si vous ne le recevez pas dans vos boîtes
aux lettres, contactez-nous :**
direction.communication@
lecannetdesmaures.com

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

WWW.LECANNETDESMAURES.COM



APPLI VILLE, NEWSLETTER
ET ALERTE SMS



P.4 ACTUALITÉS

Journée internationale du Rosé, édition 2022

P.6 ÉCONOMIE

Bilan budgets 2021, prévisions budgets 2022

P.10 TRAVAUX

Terrasses de la Gare, état d'avancement du chantier

P.12 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Jacques a dit "*Fleurissement et économie d'eau*"

P.15 CULTURE

Exposition de l'artiste Sufyr

P.16 SOLIDARITÉ

Plan canicule et enregistrement au registre des personnes isolées

P.18 LE COIN PROVENÇAL

Les spécialités locales de nos chocolatiers pâtisseries cannetois

P.19 ÉTAT CIVIL

Mariages, naissances et décès de février à avril 2022

P.20 DERNIÈRE DE COUVERTURE

Nouvelles entreprises cannetoises

L'Édito



Chères Cannetoises, chers Cannetois,

Les élections présidentielles passées, un autre rendez-vous essentiel nous pousse vers les urnes en ce mois de juin 2022 : **les élections législatives** nous permettront de choisir les députés qui siègeront à l'Assemblée nationale. **Les 12 et 19 juin prochains**, nous espérons vous accueillir nombreux dans nos bureaux de votes afin de faire entendre votre voix et construire ensemble la France de demain.

Mobilisez-vous !

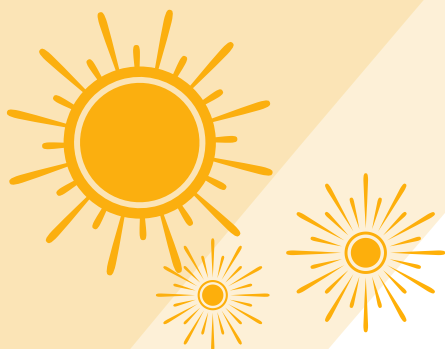
Dans ce nouveau numéro de votre magazine municipal, sont présentés le bilan des **budgets d'investissement et de fonctionnement 2021** et les prévisions des **budgets 2022**. Cette année est marquée une fois de plus par la baisse des dotations d'État. Un effort a également été fait ces deux dernières années afin d'accompagner nos entreprises locales dans la crise économique que nous connaissons et de les prémunir face aux difficultés de trésorerie en cours et à venir, en lien avec la crise COVID et la guerre en Ukraine. Les finances publiques pâtiennent donc elles aussi des crises actuelles. Malgré tout, **nos équipes continuent d'oeuvrer pour le futur** à travers la concrétisation des grands projets en cours tels que les "Terrasses de la Gare", la restauration de notre patrimoine bâti, l'amélioration de notre cadre de vie avec l'attractivité du centre-ville avec l'exemplarité écologique des bâtiments publics. Tout en maintenant un niveau d'endettement inférieur à la moyenne nationale des communes de même strate démographique.

Ce numéro marque aussi le début de la saison estivale et par là même le lancement du plan canicule annuel. **Je recommande aux personnes fragiles, isolées**, en difficulté de mobilité, de se faire connaître auprès de la Maison de la Fraternité. **Un registre existe** permettant de recenser ces personnes, de les contacter en cas de canicule, crise météorologique, sanitaire... Et de leur assurer une aide et un suivi rapproché en période de crise. Il est primordial de rester à l'écoute des populations en difficulté et de **maintenir un lien social et de solidarité fort** dans nos sociétés contemporaines, trop souvent contraintes par le carcan de l'individualisme.

La sécheresse est également à nos portes. Notre territoire varois a connu une situation de sécheresse inédite et particulièrement sévère au cours de l'année 2021. Elle a commencé dès le mois d'avril, avec le déclenchement du stade de vigilance sur l'ensemble du département. Au moment de l'écriture de cet éditorial (mi-mai), le bassin de l'Huveaune amont est déjà en alerte renforcée. **Notre ressource en eau est précieuse**, chacun de nous doit adapter sa consommation et ses gestes afin de l'économiser et de la préserver. Vous trouverez sur le **site internet var.gouv.fr** des points réguliers afin de suivre les alertes, ainsi que des conseils à appliquer au quotidien.

Enfin, qui dit été dit festivités ! Expositions culturelles, Festival Le Chien Rouge, Rosé Day, Fête de la Musique ... Les dates seront nombreuses pour nous réunir à nouveau dans la joie et la convivialité. Mon équipe et moi-même vous y retrouverons avec plaisir !

Bel été à tous,



Votre Député,
Jean-Luc Cougnon

Maire du Cannel des Maures
Vice-président de la Communauté
de Communes Cœur du Var

LE CANNET DES MAURES



INTERNATIONAL
Rosé
DAY
PROVENCE

LE 24 JUIN 2022
DE 19H À 22H
PARC HENRI PELLEGRIN

À LA DÉCOUVERTE DES VIGNOBLES CANNETOIS ET DES ENVIRONS
- DANS LE RESPECT DES RESTRICTIONS SANITAIRES EN VIGUEUR -

DÉGUSTATION DE VINS ROSÉ ACCOMPAGNÉE PAR DES TAPAS PRÉPARÉS PAR LES COMMERCANTS CANNETOIS
ANIMATION MUSICALE AVEC L'ORCHESTRE CITIZEN BAND
POUR SE, UN VERRE ROSÉ DANS CINQ DÉGUSTATIONS DE ROSÉ ET UNE ASSIETTE COUJOMANDE

Renseignements : Pôle Événementiel et Patrimoine
04 94 50 10 09 - mail:tourisme@lecannetdesmaures.com

Journée Internationale du Rosé

Après le succès de la première édition en 2018 et des éditions suivantes, la **Journée Internationale du Rosé** est de retour au Cannet des Maures ! Rejoignez les domaines viticoles locaux **vendredi 24 juin** dans le parc Pellegrin à partir de 19h. Dégustations, tapas et animation musicale seront au menu.

La liste des domaines participants est à télécharger sur le site internet de la ville www.lecannetdesmaures.com. Pour tout renseignement complémentaire, contactez le 04 94 50 10 09.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous prévoyez de quitter votre domicile plusieurs jours ? Pensez à l'**Opération Tranquillité Vacances**. Celle-ci permet aux forces de l'ordre d'effectuer des **passages plus réguliers aux abords de votre domicile**. Elle est limitée à une durée de quinze jours.

Avant votre départ, déposez une demande écrite auprès du secrétariat de M. le Maire. Une fois celle-ci validée, **inscrivez-vous en téléchargeant le dossier d'inscription** sur le site internet de la commune rubrique "Cadre de vie - Sécurité - Police Municipale" (document téléchargeable en bas de page).

LE CONTRÔLE ROUTIER, UNE MESURE INDISPENSABLE

Les **contrôles routiers** sont effectués de manière **hebdomadaire**. Ils sont une **mesure de prévention** incontournable pour la sensibilisation des automobilistes, notamment sur les **axes où les excès de vitesse sont les plus fréquents** : voie Aurélienne, chemin de la Roseraie, Saint-Andrieux, avenue de Verdun, route du Vieux-Cannet...

Si la **pédagogie** est privilégiée pour les petits dépassements de vitesse, les comportements mettant en péril la vie des piétons sont lourdement sanctionnés.

Pour toute information complémentaire, les agents de notre police municipale sont à votre écoute 7/7jrs et 24/24h au 06 70 94 55 60 (numéro d'astreinte).

Cannet Santé, pôle médical en coeur du Var

La liste des praticiens exerçant au pôle médical Cannet Santé est régulièrement mise à jour sur le **site internet www.cannetsante.com**. Vous y retrouverez les noms et coordonnées des professionnels et le bâtiment dans lequel ils sont hébergés.

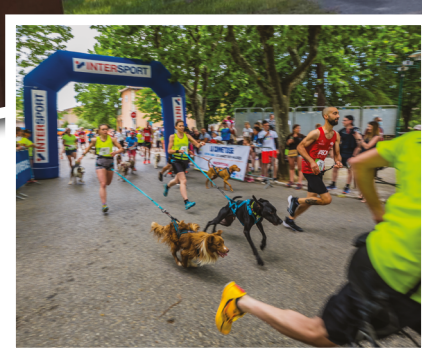
Vous êtes praticien et souhaitez être intégré à cette liste ? Contactez le pôle Communication de la ville par courriel à l'adresse direction.communication@lecannetdesmaures.com.



Cannetsante.com
Pôle médical et paramédical en coeur du Var

La Cannetoise

RETOUR EN IMAGES



Pour son édition 2022, la Cannetoise a rassemblé plus de 300 participants, tous parcours confondus. Après deux

années blanches suite à la crise sanitaire COVID, nous avons été heureux de vous retrouver pour une **matinée placée sous le signe de la convivialité et du sport pour tous**. Nous remercions chaleureusement

chacun de nos partenaires et nos fidèles bénévoles !

Toutes les photos sont à retrouver sur le site www.lacannetoise.com.

Le budget prévisionnel 2022 de la ville était voté le 23 février dernier. L'occasion de revenir sur la gestion du budget 2021.

- La ville du Cannet des Maures se fixe plusieurs priorités parmi lesquelles :
- ✓ **Limiter l'évolution de la hausse des dépenses de fonctionnement courantes** en dépit de l'augmentation des coûts et en vue de conforter l'autofinancement des dépenses d'équipement.
 - ✓ **Maintenir la qualité des services rendus aux Cannetois.**
 - ✓ **Maintenir un niveau d'endettement inférieur** à la moyenne nationale des communes de même strate démographique.
 - ✓ **Soutenir l'économie locale par sa proximité avec les professionnels**, par ses achats de proximité et par sa **politique d'équipement**. La commune prévoit de réaliser **5 156 000 €** de dépenses d'équipement en 2022.
 - ✓ **Prendre en compte systématiquement la dimension environnementale et climatique** dans les différents secteurs d'intervention de la commune.
 - ✓ **Rechercher systématiquement des financements extérieurs** : fonds de l'Europe, de l'État, de la Région, du Département...

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021

5 285 867 €



CHARGES DE PERSONNEL - 3 527 199 €
ramenés à **3 023 461 €**

Frais de personnel (rémunérations, charges, assurances) en tenant compte des remboursements (maladie, contrats aidés, budgets annexes).



CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL - 1 064 941 €

Fournitures prestations, carburants, électricité...



AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE - 407 034 €

Subventions CCAS et associations, participations aux syndicats intercommunaux, indemnités des élus.



DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS - 245 139 €



CHARGES FINANCIÈRES - 35 671 €

Intérêts de la dette.



CHARGES EXCEPTIONNELLES - 5 883 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021

1 388 195 €

460 000 € - SECTEUR SCOLAIRE

(extension de l'école maternelle, autres travaux, matériels)



315 000 € - VOIRIE

(secteur Arnavès/Roubines, mur du Bouillidou, réseaux, mobilier urbain)



256 000 € - TRAVAUX

Construction du bâtiment multi-usages des Terrasses de la Gare.



83 000 € - RAYONNEMENT CULTUREL

(oeuvres d'art, fresques, restauration du cimetière du Vieux-Cannet).



45 000 € - PLANTATIONS (VILLE VERTE)

et création de jardins familiaux



38 000 € - AMÉNAGEMENT BOULODROME

Soldé payé en 2021



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021 : 6 018 876 €



Détaillées comme suit :

4 184 455 € - impôts et taxes; **753 613 €** - redevances services, loyers, atténuations de charges; **575 174 €** - autres dotations et participations; **180 000 €** - reprise d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2020; **150 336 €** - Dotation Globale de Fonctionnement; **149 968 €** - comptabilisation travaux d'investissement réalisés par le personnel communal.

En 2021, la commune a dégagé un excédent de fonctionnement de 733 009 €. Ce chiffre représente la différence entre toutes les recettes de fonctionnement comptabilisées et toutes les dépenses de fonctionnement réalisées.

COMMUNAL

PRÉVISIONS 2022

La commune du Cannet des Maures compte un total de 88 agents (46 femmes, 42 hommes, contrats aidés inclus).

Les dépenses prévisionnelles 2022 du budget principal et des budgets annexes s'établissent à 15 580 929 € dont 7 669 238 € en fonctionnement et 7 911 691 € en investissement.

€ BUDGET PRINCIPAL 2022

Les dépenses d'équipement prévisionnelles 2022 totalisent 5 156 000 €.

Parmi ces dépenses, les travaux relatifs à la **construction du bâtiment multi-usages « Les Terrasses de la Gare »** totalisent 2 994 000 € H.T. (La TVA en sus de 600 000 € sera déduite suite à l'assujettissement de l'activité de location du bâtiment). Cette construction est **subventionnée par l'Etat, la Région Sud et le Département du Var** à hauteur de 1 415 000 €.

SONT ÉGALEMENT PRÉVUS AU BUDGET 2022 :

TRAVAUX ET VOIRIE
400 000 €
Bouillidou, Thermes, Cros de Rosse...



PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN
200 000 €
Aménagements urbains



CULTURE
184 500 €
Dépenses liées au rayonnement culturel de la ville



SPORTS ET LOISIRS
140 000 €
Rénovation tennis, réfection éclairage stade



RÉSEAUX EAU PLUVIALE
110 000 €



ACQUISITIONS FONCIÈRES
100 000 €
Terrains agricoles et forestiers pour production locale. Emplacement réservé au PLU.



ÉCOLES
93 200 €
Flotte IPAD, défibrillateurs, capteurs CO2...



JARDINS PARTAGÉS
93 000 €
Aménagement espace



VIDÉO PROTECTION
85 000 €



VIEUX-CANNET CIMETIÈRE
75 000 €
Restauration et valorisation cimetière et chapelle



DÉV. DURABLE
73 000 €
Restauration scolaire durable, diagnosti agricole, atlas biodiversité...



AMÉNAGEMENT CENTRE-VILLE
56 000 €
Projet d'agora



Ainsi que :

- Réfection de la **toiture de la mairie** (60 000 €) ;
- Étude sur le **diagnostic sanitaire de l'église** du Vieux-Cannet (45 000 €)
- Travaux d'**abattage d'arbres** suite aux incendies d'août 2021 (35 400 €) ;
- **Police municipale** : achat véhicule (27 000 €) ;
- **Étude paysagère** nouveau cimetière (10 000 €) ;
- Dotation destinée à subventionner les **ravalements de façades** en centre-ville (10 000 €) ;

BUDGET CO



LES GRANDS PROJETS 2022

2 994 000 €

Les Terrasses de la Gare



Cette construction est subventionnée par l'État, la Région Sud et le Département du Var **à hauteur de 1 415 000 €**. Elle hébergera des commerces et des bureaux.

La réception est programmée pour le premier trimestre 2023.



110 000 €

Réseaux d'eau pluviale de la Pardiguère

Dans le cadre de la réalisation de la première tranche des travaux du **programme pluriannuel défini dans le Schéma Directeur Pluvial de la Pardiguère** et qui porte principalement sur **l'amélioration des écoulements des eaux pluviales** des fossés situés aux extrémités du chemin de Chantecoucou, la commune a mis en place un **partenariat avec le conservatoire d'Espaces Naturels PACA** afin de réunir et d'organiser les moyens nécessaires à la restauration de La Trame Turquoise de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope de Saint-André La Pardiguère. La trame turquoise représentant l'interface entre la trame verte et la trame bleue. Ces milieux abritent ainsi des espèces évoluant à la fois dans le milieu aquatique et dans le milieu terrestre.

DÉSENDETTEMENT DE LA COMMUNE

ÉVOLUTION DE LA DETTE DE 2008 À 2022

3,1M € AU 1^{ER} JANVIER 2008

1M € AU 1^{ER} JANVIER 2015

2.2M € AU 1^{ER} JANVIER 2022

Au 1^{er} janvier 2021, la **dette par habitant est inférieure de 26%** par rapport à la moyenne de la strate démographique.

La dette par habitant s'élève à **538€ au Cannet des Maures**, contre 728€/habitant pour la moyenne de la strate.

COMMUNAL (suite)

85 000 €

Vidéoprotection



Dans le cadre d'un programme pluri-annuel, 85 000 euros sont affectés en 2022 à la **modernisation et au développement du réseau de vidéoprotection urbaine**. Cette opération comprend la reconfiguration du Centre de Supervision Urbain (CSU) présent dans le poste de police, le renouvellement de caméras et d'équipements de stockage de données, l'ajout et l'installation d'enregistreurs et de caméras sur de nouveaux sites (centre-ville, aire du Recoux, ZAE de la Gueiranne et du Portaret) dans le périmètre du réseau existant **portant à 22 le nombre total de caméras**.

L'état a accordé à la commune une subvention de 50%.

75 000 €

Le Vieux-Cannet : cimetière et chapelle Saint-Jean



Une enveloppe est prévue pour la **restauration et la valorisation** du cimetière du Vieux-Cannet et la chapelle Saint-Jean.

En 2022 est prévu le lancement des études. En 2023 est prévue la réalisation des travaux de la phase 2 (sécurisation, accès du site, réaménagement paysager, développement touristique).

UNE POLITIQUE VOLONTARISTE

EN MATIÈRE DE RECHERCHE DE SUBVENTIONS

L'obtention de subventions par des partenaires extérieurs (Europe, État, Région, Département) permet d'**accroître sensiblement les marges d'action** de la commune pour son **développement**.

En s'en tenant aux **deux dernières années**, de **nombreux** projets communaux ont été subventionnés :

- **Extension de l'école maternelle** (52%);
- Installation des **systèmes de chauffage** aux écoles (46%);
- Aménagement du **Parc Frédéric Mistral** (30%);
- **Travaux de réparation** suite aux inondations de 2019 (20%);
- Sécurisation du **giratoire Saint-Louis** (70%);
- Fourniture et installation de modules membranaires à la **station d'épuration** (50%);
- Acquisition de **matériels numériques** pour les écoles (70%);
- Construction d'un **réseau de liaisons douces** entre les quartiers et le centre-ville (30%);
- Création des **jardins partagés** (30%);
- **Restauration et valorisation** de l'ancien cimetière du Vieux-Cannet et de la chapelle Saint-Jean (40%);
- Réalisation d'un **Atlas de la biodiversité** (80%);
- Aménagement d'un **passage protégé sur la RD2217** (30%);
- Fourniture et installation de **projecteurs basse consommation** pour le stade (50%);
- **Diagnostic impact de la COVID** sur l'appareil commercial Cannetois et plan d'action pour une meilleure visibilité des professionnels présents dans le périmètre CAP7 (100%);
- Dématérialisation des **actes d'urbanisme** (20%);
- Actualisation du **schéma directeur de l'alimentation en eau potable** (50%);
- Actualisation du schéma directeur **d'assainissement** (50%);



LES TERRASSES DE LA GARE

La construction débutée à l'automne 2021 se poursuit. **Les travaux de gros oeuvres relatifs à l'enveloppe extérieure sont achevés.** Ils se poursuivront avec la construction de la charpente métallique et la pose des panneaux photovoltaïques. **Les aménagements intérieurs sont en cours** (électricité, eau, assainissement, téléphonie et télécommunication). Le bâtiment accueillera divers commerces et bureaux. À l'issue des travaux, il sera de couleur blanc cassé.

MUR DE SOUTÈNEMENT CHEMIN DU CROS DE ROSSE

Suite à l'éboulement d'une partie du mur signalé en janvier dernier, des travaux de **reconstruction de la partie accidentée** ont été lancés fin avril. Ils ont consisté en la pose d'un enrochement en remplacement de la partie endommagée du mur et d'un réseau drainant, complété de la reprise des abords (voirie et clôture).

Pour signaler ce type d'anomalie, rendez-vous sur l'appli ville, rubrique "signaler une anomalie" (à télécharger sur smartphone et iphone) ou au secrétariat du service au 04 94 50 98 30 / sec.ptru@lecannetdesmaures.com.



RÉSEAUX D'EAUX USÉES ET ADDUCTION D'EAU POTABLE

La commune poursuit ses **travaux d'amélioration et de renouvellement des réseaux existants et leur extension.**

Concernant **l'eau potable**, un renouvellement de 120m de canalisations a été effectué chemin des Carbonnells, 150m pour le chemin des Latty avec renforcement de la défense incendie.

Concernant **l'assainissement**, 200m de canalisations ont été refaits en bordure de la nationale 7. Le réseau est étendu de 200m dans le quartier des Latty.



AMÉLIORATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis le début de l'année, la maintenance de l'éclairage public est **assurée par une équipe d'agents du pôle technique**, qui intervient sur les candélabres défectueux

constatés par nos services ou signalés par les administrés. Les interventions de réparation sont ensuite programmées et réalisées à la fin de chaque mois.

Pour signaler ce type d'anomalie, rendez-vous sur l'appli ville, rubrique "signaler une anomalie" (à télécharger sur smartphone et iphone) ou au secrétariat du service au 04 94 50 98 30 / sec.ptru@lecannetdesmaures.com.

LES JARDINS PARTAGÉS SE DÉCOUVRENT

Les travaux relatifs à la **préparation du site** ont débuté cet hiver. Il se sont déroulés au premier trimestre de l'année 2022 en quatre étapes : **préparation des sols** (nettoyage et débroussaillage du site, labour du sol, aération de la terre), **pose d'une clôture** pour protéger la zone des nuisibles,



DE G. À D. : J.L. RAVIOLA, DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES, R. BAILE, CONSEILLER MUNICIPAL EN CHARGE DU DOSSIER, C. BERTRAND, DIRECTEUR DE LA MAISON DE LA FRATERNITÉ, ET J. ECUER RESPONSABLE DES ESPACES VERTS.

réalisation d'un forage solaire et construction du réseau d'irrigation et de stockage

de l'eau pour l'alimentation et l'arrosage des parcelles cultivées.

VILLE VERTE : LES PLANTATIONS CONTINUENT



Dans la **continuité de l'opération Ville Verte**, le service espaces verts de la ville a planté une **vingtaine de nouveaux arbres** durant l'automne/hiver 2021/2022. Des essences de celtis et d'acer ont été choisies car **économiques en eau et adaptées au climat méditerranéen**.

L'objectif étant de couvrir les espaces minéraux et **créer des îlots de fraîcheur**. Les actions ont été portées aux Baguiers et sur le parking de l'hôtel de ville. Certains espaces existants ont été complétés, notamment au Vieux-Cannet.

LE PARCOURS D'ART S'ÉTEND

Deux nouvelles œuvres sont venues compléter le parcours d'art du chien rouge cet hiver.

"**Let the sunshine in**" a été réalisée par la sculptrice Elsa, auteure de la sculpture des Marronniers installée à côté de la mairie. Cette seconde œuvre est postée à l'entrée du Vieux-Cannet.

La grande chaussure avait été réalisée par Morgan Humeau en 2013. Elle a été rénovée et retravaillée par les agents municipaux sur le thème



Mondrian. Elle est installée rue de l'Argelas au niveau de l'impasse des Messugues et permet ainsi d'amener l'Art jusque dans les quartiers cannetois excentrés.

Le parcours d'art est à retrouver dans son intégralité sur le site internet de la ville.





JACQUES A DIT

PASSION NATURE AU CANNET DES MAURES

L'été arrive avec son lot de restrictions d'arrosage. Pour les personnes qui n'ont pas de jardin mais qui souhaitent cultiver chez elles un petit espace de verdure, voici quelques conseils pour l'installation de balconnières, tout en respectant les consignes d'économie d'eau.

Année de l'abeille

En 2022, l'abeille est « Grande cause nationale ». Le pôle Urbanisme et Développement Durable a mis en place l'année de l'abeille afin de proposer des activités de sensibilisation autour de cette thématique, accessibles à tous âges.

L'abeille étant une espèce parapluie, elle permet d'aborder l'importance des insectes butineurs dans une échelle plus large autant pour la biodiversité que pour l'être humain.

Un rendez-vous a déjà eu lieu le 6 mai dernier, une conférence autour de l'abeille.

Le contenant

Il peut être en bois, en plastique ou en terre cuite avec une profondeur minimale d'au moins 20 cm. Si vous optez pour le plastique, il faut essayer de trouver des pots à parois doubles car l'air qui se trouve à l'intérieur va servir d'isolant aussi bien l'été que l'hiver (souvent les racines gèlent dans les pots).

Pour les autres matériaux, on peut mettre du voile d'hivernage autour du pot. Avec un peu de chance, vous trouverez une balconnière à réserve d'eau, en faisant un trou pour la réserve de l'eau en excès, sinon il faut mettre une coupelle dessous en veillant à ce que le pot soit percé dans le fond. Assurez-vous que la balconnière ne tombe pas de votre fenêtre.

Le choix des plantes

Suivant l'exposition, il faut ajuster le choix des végétaux. **Privilégier les plantes méditerranéennes**, lavande, géranium odorant, thym, lantana, origan... **Dans les pépinières et jardinières locales**, vous trouverez de bons conseils. En règle générale, on met une plante "haute" au centre et sur les côtés des plantes retombantes à fleurs ou à feuillage coloré. Si le contenant est suffisamment profond, **un mini potager est possible** : tomates cerises, poivrons, persil, ciboulette... Ces plantes poussent bien en bac. Quand la balconnière reste un peu à l'ombre, le basilic est idéal. Pour ne pas gaspiller l'eau, on peut disposer un paillage végétal comme du broyat ou de l'écorce de fève de cacao. Attendre que le substrat sèche un peu avant d'arroser, sinon il y a un risque de pourriture racinaire.

Si vous pouvez installer un **arrosage au goutte à goutte** c'est idéal, sinon il faudra faire de belles cuvettes qui puissent recevoir beaucoup d'eau car l'eau va descendre en profondeur et par là

Le substrat

Un bon terreau pour balconnière est suffisant mais personnellement, j'aime bien mettre un peu de terre du jardin car cela donne du corps au terreau qui est un peu trop léger. Un petit soupçon de compost est possible aussi ou un petit peu d'engrais organique.

même occasion favoriser la pousse des racines vers le bas. Privilégiez les plantes endémiques ou méditerranéennes : thym, romarin, callistemon, sauge, lavande, athioplex; santoline, ballote, ciste, phlomis, achillea crithmifolia... Elles supportent bien la chaleur et la sécheresse, mais l'arrosage reste primordial la première année. Quelques oranges pourraient vous donner un peu d'eau, profitez-en !

Ces plantes sont également allélopathiques bien souvent. Elles produisent des substances biochimiques qui empêchent les plantes adventices de pousser.

PLAN LOCAL D'URBANISME

APPROBATION DU DOCUMENT

Une enquête publique avait lieu tout au long du mois d'avril, au cours de laquelle une commissaire-enquêteur recevait le public pour répondre aux questions des administrés.



Dans le cadre de la procédure de révision du PLU de la commune du Cannet des Maures, et à la suite de l'enquête publique, la commissaire enquêteur a réalisé les procès-verbaux de synthèse ainsi que son rapport d'enquête.

Ces documents sont tenus à la disposition du public en mairie aux jours et heures d'ouverture habituels ainsi que sur le site internet, et ce, pendant un délai d'un an à compter de la réception des documents en mairie.

La poursuite de la révision du PLU sera le passage en conseil municipal afin d'approuver le document qui tiendra compte des observations issues de la phase de consultation.

Tous les documents relatifs à la révision du PLU sont consultables sur le site internet de la ville à l'adresse www.lecannetdesmaures.com.

OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT ENSEMBLE, PROTÉGEONS NOTRE PATRIMOINE FORESTIER

L'année 2021 a été marquée par un incendie de grande ampleur au coeur de la réserve naturelle nationale de la Plaine des Maures.

Le débroussaillage réalisé chaque année, conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur, est le meilleur moyen pour chacun de protéger sa famille et son habitation. Un article détaillant les obligations légales est disponible dans le document **DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)** réalisé par la ville. Ce document est **disponible en libre accès au pôle Urbanisme et Développement Durable ainsi que sur le site internet** de la ville www.lecannetdesmaures.com, en tapant le mot clé "DICRIM" dans le module de recherche.

Pour traiter les végétaux issus du débroussaillage, plusieurs solutions s'offrent

à vous : broyage, compostage et collectes en déchetteries.

Dans le courant du mois de février, une campagne d'information a été lancée par courrier auprès des administrés concernés par l'obligation légale de débroussaillage. **Dès le mois de mars, la police municipale a effectué des contrôles réguliers** pour vérifier la bonne application de la réglementation en vigueur.

Le tableau synthétisant la réglementation sur l'emploi du feu est disponible dans le document DICRIM ou via le site gouvernemental <http://www.var.gouv.fr/reglementation-de-l-emploi-du-feu-dans-le-var-a1271.html>.



FESTIVAL LE CHIEN ROUGE

21, 22, 23 JUILLET

Serez-vous au rendez-vous ?

2022

Ko Ko Mo

21 JUILLET

Pour la première date du festival, **Ko Ko Mo** ouvrira le bal, introduit par le groupe **Jacket**. Une grosse bouffée de rock teinté de *heavy 70's* et de "blues psyché", le tout enrobé d'électro. Que demander de plus pour passer une soirée électrique et sensuelle à nos côtés ?

Plus aucun doute, *the place to be* le 21 juillet est bien Le Cannet des Maures !



Knuckle Head

22 JUILLET

Une alchimie explosive de blues graisseux et de *heavy rock*, de slides et de riffs rugueux. À la fois **rock, blues et country**, le duo **Knuckle Head** porté par Jack et Jock assume et revendique haut et fort ses influences «*made in USA*». Ils seront avec nous pour cette deuxième date du festival, accompagnés en première partie du groupe **The Grasslers**. Ils apporteront à la soirée leur expérience **folk-acoustique et leurs reprises pop-rock**.



Popa Chubby

23 JUILLET

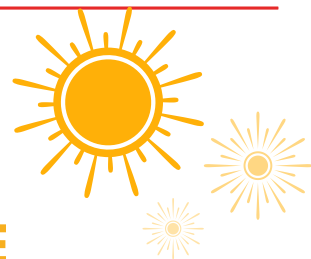
Depuis 30 ans, **Popa Chubby** teinte son blues d'un **rock agressif et expressif**. C'est sur les scènes punk de New York City qu'il débute sa carrière au début des années 90. Aujourd'hui, il présente son nouvel album *It's a mighty hard road*, paru en 2020, pur produit du confinement.

En première partie, **The Blue Butter Pot** haranguera la foule par leur **style inspiré d'un subtil mélange** de Led Zeppelin et Jack White.



LES ACTUS *Été*

DE LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE



EXPOSITION SUFYR

Du 08 juillet au 24 août

SUFYR, street artiste originaire du Var, s'installera en **juillet et août 2022** à la médiathèque du Cannet des Maures pour une exposition unique intitulée "Détournements".

Il proposera plusieurs oeuvres de son univers coloré sur des supports originaux et déroutants. Fier de ses origines, il rendra notamment hommage à la ville du Cannet des Maures, à la France et à ses valeurs républicaines.

Vernissage le 08 juillet à 18h30.



FÊTE DE LA MUSIQUE

La Fête de la Musique se tiendra comme chaque année **en centre-ville du Cannet des Maures le 21 juin.**

Dès 18h, venez apprécier **So Sweet et Cabine 13**, des groupes de **variété et de rock**, ainsi que le **Happy Hand Rock Band** qui produit des **reprises exclusivement dédiées à Queen.**

Restauration sur place possible. Informations complémentaires au 04 94 50 35 20.



Pour toutes questions complémentaires concernant la programmation culturelle de la médiathèque municipale, le pôle Culture, Connaissances et Découvertes est à votre écoute au 04 94 50 35 20 ou par courriel à l'adresse mediatheque@lecannetdesmaures.com.

PERSONNES FRAGILES ISOLÉES

INSCRIVEZ-VOUS AU REGISTRE

D'ALERTE ET DE PROTECTION



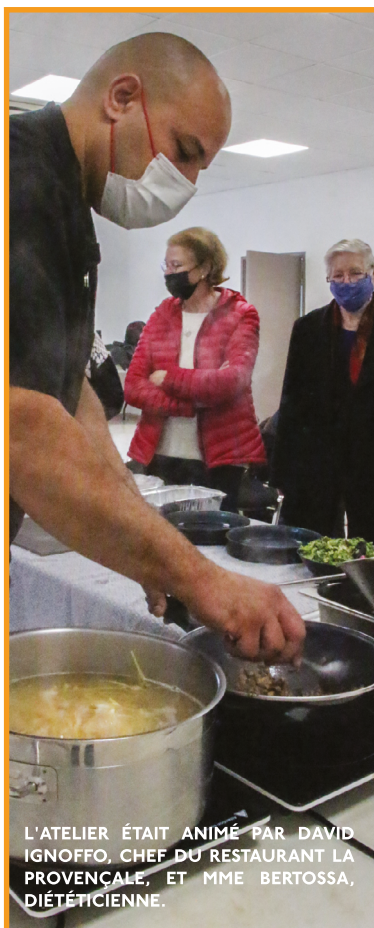
EN PÉRIODE DE CRISE (SANITAIRE, MÉTÉO...)

LA MAISON DE LA FRATERNITÉ VOUS ACCOMPAGNE

Dans le cadre des situations d'urgences liées à des événements exceptionnels, climatiques ou sanitaires, la ville du Cannet des Maures a ouvert un **registre nominatif et confidentiel de sauvegarde** permettant de faciliter l'**assistance aux personnes fragiles vulnérables** (personnes de 65 ans et plus, adultes handicapés isolés et personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail). Ce registre permet aux inscrits de bénéficier d'une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du « Plan d'Alerte et d'Urgence » par le Préfet du Var.

Pour vous inscrire, ou inscrire une personne de votre entourage avec son accord, retirez le dossier auprès de la Maison de la Fraternité aux heures d'ouverture - Rue du Lavoir, 04 94 50 08 21.

L'alerte SMS est également accessible à tous afin d'être informé en temps réel des plans d'alerte et d'urgence de la Préfecture. Inscriptions sur le site internet de la ville.



L'ATELIER ÉTAIT ANIMÉ PAR DAVID IGNOFFO, CHEF DU RESTAURANT LA PROVENÇALE, ET MME BERTOSSA, DIÉTÉTICIENNE.

Ateliers "Bien vieillir au Cannet"

Dans le cadre de la déclinaison "nutrition" du programme "Bien vieillir au Cannet" organisé par la Maison de la Fraternité et Silver Fourchette, deux ateliers ont été organisés les 25 février et 03 mars dernier. **Une démonstration culinaire** a réuni une quinzaine de participants autour du chef du restaurant La Provençale et d'une diététicienne nutritionniste.

Un atelier conférence était également prévu à la médiathèque autour de la thématique "Une journée dans mon assiette". Idées recettes, conseils nutritionnels, débats, un rendez-vous apprécié par la dizaine de participants présents.

JARDINS COLLECTIFS ET FAMILIAUX, CANDIDATEZ !

Les travaux sont lancés et les candidatures **ouvertes** ! Vous êtes Cannois et ne disposez pas d'extérieur propice à la culture de plantes potagères ? Ce projet s'adresse à vous.

Des **parcelles d'environ 50 à 100m²** seront mises en location à tarif modéré. Chaque lot comprendra un coffre de stockage à outils et disposera d'un point d'eau à proximité immédiate.

Certaines règles seront à respecter pour la culture des plants, notamment en termes de protection de l'environnement. Il sera ainsi interdit d'utiliser des produits phytosanitaires et l'utilisation de matières plastiques sera exclue.

Les parcelles sont situées le long du Réal Martin et de la piste verte de la Boudrague.

Environ 2500 m² d'espaces cultivables seront répartis entre des lots individuels à destination des Cannois, un jardin partagé et solidaire dont la production sera destinée à être remise à une

Solidarité Ukraine



Début avril, deux familles ukrainiennes ont été accueillies par la ville et trois familles par des particuliers cannois. Les enfants sont tous scolarisés auprès de nos établissements.

La ville est reconnaissante face à l'élan de solidarité des Cannois qui a permis l'accueil de ces personnes dans les meilleures conditions possibles. Merci pour le soutien apporté à une population en souffrance et en exil.

association caritative locale délivrant de l'aide alimentaire et un jardin pédagogique éducatif.

Toute personne souhaitant disposer d'une parcelle individuelle en location, cultiver une parcelle collective ou participer en tant que membre de l'association en charge de la gestion du site doit se rapprocher de la Maison de la Fraternité.

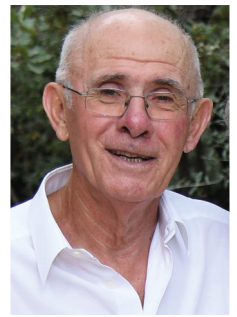
CONTACT :

04 94 50 08 24 - c.bertrand@lecannetdesmaures.com .



LOU CANTOUN PROVENÇAU

Par Claude Troir



Traduction :
Retra Crousa

Nouastreï choucoulatié pastissié dei « Dispersa dóu Canet » partejon soun especialita loucalo.

« LA CHOCOLATINE » PRESENTO :
« LE BELLINI ».

Lou « Bellini » es coumpausat d'un bescue à la frago « Gariguetta », d'uno moussò au limoun verd e d'un counfis de frago, lou tout counfeiciouna 'me de la, de la Bastido dóu Vallat Sablous. A tout just un an e fa lou bonur dei groumand dóu tèms de l'estiéu : « Avèn crea 'quest' especialita en fèn un mesclun de receto que se n'en serven despièi mai de trent'an », nous largo Franck Gobert. « Lou noum fuguè chausi pèr noustreï pratico sus lei maïoun souciau, e, encuèi, à troba sa plaço dins nouastro veirino ».

LOU TOUT CÈNT DÓU CÈNT LOUCAU .

POTHONIER PRESENTO :
« LEI TOUMETO
PROVENÇALO ».

« Es l'uno dei proumièro recèto qu'avèn prepara dóu tèms de nouastr'aprendissage » esplico Joël Pothonier. Reenventa chascun pèrfin d'atira de nouvèus initia, aqueste boumbouniho au choucoulat es un pralina à l'anciano coumpousa à setant dóu cènt de fru (amelo, avelano, e fru se), trent dóu cènt de sucre e envouloupa de « grué » de cacau tamisa d'un zèst d'orange vo de limoun. Un'especialita que trovarès dins vouastre magasin dóu Canet, majamen à la primo vo à l'autouno. Vous resto quaquei jour pèr n'en prouficha !

PORTRAITS CROISÉS

NOS CHOCOLATIERS PÂTISSIERS CANNETOIS
PARTAGENT LEUR SPÉCIALITÉ LOCALE

LA CHOCOLATINE PRÉSENTE "LE BELLINI"

Le Bellini est composé d'un biscuit à la fraise "gariguetta", d'une mousse au citron vert et d'un confit de fraise, le tout confectionné à partir du lait de la ferme du Vallat Sableux. Il a tout juste un an et fait le bonheur des gourmands en période estivale : "Nous avons créé cette spécialité en faisant un patchwork de recettes que nous revisitons depuis plus de trente ans" confie Franck Gobert. "Le nom a été choisi par nos clients via un concours sur les réseaux sociaux et aujourd'hui, il a trouvé sa place dans notre vitrine !".

LE TOUT 100% LOCAL.



POTHONIER PRÉSENTE

"LES TOMETTES PROVENÇALES"

Il'est l'une des premières recettes que nous avons préparées pendant notre apprentissage" explique Joël Pothonier. Réinventé chaque année afin d'attirer de nouveaux adeptes, ce **bonbon au chocolat est un praliné à l'ancienne composé** à 70% de fruits (amandes, noisettes et fruits secs), 30% de sucre et enveloppé de grué de cacao tamisé d'un zeste d'agrumes (orange citron). Une spécialité



que vous trouverez dans votre magasin cannetois principalement au printemps et à l'automne. Il vous reste quelques jours pour en profiter !

État Civil

FÉVRIER À AVRIL 2022

Naissances :

BERNARD Laura à Brignoles le 11/02/2022
BOULANGER Eilyne, Cécile, Sabine, Maryne à Draguignan le 21/02/2022
LABROQUÈRE Nolan, Daniel, Eric à Fréjus le 09/03/2022
GRANDIN Tiago, Georges, André à Brignoles le 12/03/2022
ZAMOROWSKI SCHILLEWAERT Kymia-Lys, Lydia, Odette à Toulon le 04/04/2022
UZUN Arin, Asel à Brignoles le 14/04/2022
GOERGENTHUM Lya à Draguignan le 18/04/2022

Décès :

LAURENT Danièle, Henriette, Marcelle, veuve ARGIOLAS, à Hyères le 28/02/2022
GUEROUAT Mohammed, à Brignoles le 11/03/2022
BOUTALEB Mohamed, à Brignoles le 15/03/2022
TRANQUET Nicole, Claudine, Bernadette, au Cannet des Maures le 18/03/2022
CAILLOT Joël, Léon, Emile, au Cannet des Maures le 19/03/2022
TESSORE Arlette, Emilie, veuve COULANGE, au Cannet des Maures le 10/04/2022
TARAVELLO Robert, Hector, Bernard, à Creteil le 13/04/2022
CHIAPELLO Aurélie, Lucienne, Marie, épouse FENOUIL, au Cannet des Maures le 14/04/2022
MORVEZEN Marius, Yves, Joseph, au Cannet des Maures le 18/04/2022
RAFFALLI Anne-Marie, Viviane, épouse ZUNINO, au Cannet des Maures le 19/04/2022

Mariages :

STECK René, Paul, Joseph et BOSCHER Deborah, Grâce, Chrystel, le 02/04/2022
ROLLAND Sébastien, André, Claude et BAGNIS Sandra, le 02/04/2022
WEGENER Kevin, Robert, Joseph, Jean-Pierre et SZYMANSKI Harmonie, Elodie, Michèle, le 23/04/2022
SIMONET Cyrille et POLANC Maja, le 28/04/2022

Nouvelles entreprises cannetoises



Société FDI

Sécialiste du courant faible, la société FDI intervient dans les domaines suivants : vidéosurveillance, caméras, automatisme de portail, interphone, détection incendie, alarme anti-intrusion.

TÉL. : 06 75 18 18 37
fdi83@outlook.fr



SAFTI

Anastasia Vigne est conseillère immobilière indépendante et vous propose ses services dans vos projets d'achat et de vente.

TÉL. : 06 70 12 95 71
anastasia.vigne@safsti.fr



Alain Afflelou

Opticien et acousticien

situé dans la galerie commerciale CAP7 - n° 1990 - (commerçants, artisans et professionnels de la nationale 7).

TÉL. : 04 94 99 39 67
mlcm@afflelou.net
Site : <https://www.afflelou.com/>



1^{er} Club de la Coiffure à domicile

1^{er} Club de la Coiffure à domicile, pour homme, femme et enfant, du shampoing classique à la coiffure de cérémonie.

TÉL. : 06 30 87 98 07
Facebook : Celine Céline

"JARDI MAX"

Création - Entretien
Parcs & Jardins



Jardi Max

Jardimax vous propose des travaux de création et d'entretien de vos parcs et jardins. Arrosage automatique, débroussaillage, élagage...

TÉL. : 04 94 47 92 04
06 83 45 46 57



Boulangerie Rosetta

La boulangerie Rosetta vous accueille sur la RDN7.

TÉL. : 06 21 20 05 59
rosettaandco83@gmail.com

Adresse : RN7 - Quartier Taurelle

Site : <https://boulangerie-rosetta-le-cannet-des-maures.eatbu.com>



WWW.LECANNETDESMAURES.COM

NEWSLETTER



APPLI VILLE ET ALERTE SMS



LE
CANNET
DES MAURES
VILLE NATURE ET CULTURE